



REPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternité- Justice-Travail

-----  
**ASSEMBLEE NATIONALE**  
**9ème Législature**

-----  
**LE PRESIDENT**

-----  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

-----  
**COMITE D'OUVERTURE ET D'EVALUATION**

## **MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

### **PROCES VERBAL DE NEGOCIATIONS**

*Avis à Manifestation d'Intérêt n° 002-25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du  
06/05/2025*

**Objet :** Sélection d'un cabinet pour la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire.

**Source de financement :** Budget Assemblée nationale

**Gestion :** 2025

**Imputation budgétaire :** 62.2.9 (001 001 006)

Commencé le 24/06/2025

Achevé le 24/06/2025

**JUIN 2025**

*✓ 8/6/2025 6 001 001 006*

## **PROCES VERBAL DE NEGOCIATIONS**

**Objet :** Avis à Manifestation d'Intérêt n° 002-25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 06/05/2025 relatif à la sélection d'un cabinet pour la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire.

**Mode de passation :** AMI

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi vingt-quatre juin à quatorze heures précises, à la salle de dépouillement de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sise dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, VONS de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2<sup>e</sup> immeuble carrelé à droite, située au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la négociation de la proposition financière relative au marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la décision n° 2025-024/AN/PT/SGA/PRMP du six mai deux mille vingt- cinq portant création d'un comité ad hoc chargé de l'ouverture des plis et de l'évaluation des offres relatives à la sélection d'un cabinet pour la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire par la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SFQC), les personnes dont les noms suivent :

**Coordonnateur :** Sylviane **DOMINGO**, Secrétaire Particulière du Secrétaire général administratif (SP-SGA), représentante du Coordonnateur;

**Président :** Damien Fagnon **DEDEWANOU**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;

**Rapporteur :** A. Farlone Christèle **HOUEGOUNOU**, Assistante PRMP (Assist-PRMP) ;

**Secrétaire :** Lionel M. **VLAVONOU**, Secrétaire PRMP (S/PRMP) ;

**Membres :**

- Pierre-Claver **ADONON**, Chef Pôle Contentieux de la Cellule Juridique du PAN (CPC) ;
- Maroufou **ALFA GAMBARI**, Assistant du 1er Questeur (Assist 1<sup>er</sup> Q) ;
- Evariste **AÏWANOU**, Assistant du 2<sup>ème</sup> Questeur (Assist 2<sup>e</sup> Q) ;
- Myriane **HOUENOU LEGBA**, Cheffe du Service des Ressources Humaines (C/SRH);
- Rosette **DEDEWANOU**, Secrétaire du Directeur de la Questure, représentant du Directeur de la Questure (S/DQ-Représentant/DQ) ;
- Ginette **AHOUANSOU**, Agent au Secrétariat de la PRMP (Agent PRMP).

*✓ ✓ G 14/06/2025 MB*

Au début de la séance, le président du Comité d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a rappelé que la négociation se fera autour des propositions technique et financière.

## I- Négociation de la proposition technique

La négociation de la proposition technique s'est faite essentiellement autour des points suivants :

- **Le délai de livraison des livrables**

A ce niveau, le Directeur du cabinet **ELYON CONSULTING GROUP (ECG)** a rassuré les membres du comité que le délai de dix (10) jours sera respecté conformément aux Termes De Références (TDR).

- **Organisation, méthodologie et expérience**

Après le développement du Directeur du cabinet **ELYON CONSULTING GROUP (ECG)** sur l'organisation pratique de la formation, les membres du COE ont constaté que cette organisation est conforme aux TDR à travers les phases ci-après :

- La formation des nouvelles recrues;
- Le renforcement des capacités des agents de la Direction des Services de l'information et de la Communication.

Il a été retenu deux (02) modules de formation spécifique et des modules d'ordre général. Les modules spécifiques seront animés par des cadres parlementaires et ceux d'ordre général seront dispensés par des consultants. Cette formation sera plus pratique que théorique. La fin de la formation sera sanctionnée par la remise d'une attestation délivrée par le cabinet **ELYON CONSULTING GROUP (ECG)** portant la mention "**HABILITATION**".

- **Matériels nécessaires à l'exécution de la mission**

Le Directeur du cabinet **ELYON CONSULTING GROUP (ECG)** a expliqué que le cabinet a fourni dans la proposition technique tous les matériels dont il aura besoin pour la réussite de la mission.

## II- Négociation de la proposition financière

Au début de la négociation de l'offre financière, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au nom du COE, a demandé au Directeur du cabinet **ELYON CONSULTING GROUP (ECG)** d'accorder une réduction de vingt pour cent (20%) sur la proposition financière. A la suite des échanges, le représentant du soumissionnaire a précisé que beaucoup d'efforts ont été déjà fournis par le soumissionnaire dans ce sens et a expliqué que les calculs ont été faits sur la base d'une prévision de **soixante-quinze (75)** personnes à former. Après toutes les discussions, il a accepté accorder une réduction de dix pour cent (10 %). Ainsi, la réduction accordée sur l'offre s'élève à **un million six cent cinquante mille (1 650 000) francs CFA toutes taxes comprises**.

*✓ 8 cm W G m/s R 3 MB*

Le montant négocié se présente ainsi qu'il suit :

N°	OBJET DU MARCHE	MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT FCFA TTC	REDUCTION ACCORDEE FCFA TTC	MONTANT NEGOCIE FCFA TTC	OBS
1	Sélection d'un cabinet pour la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire.	Seize millions cinq cent mille <b>(16 500 000).</b>	(10 %) Un million six cent cinquante mille <b>(1 650 000).</b>	Quatorze millions huit cent cinquante mille <b>(14 850 000).</b>	RAS

Le comité propose alors que **ELYON CONSULTING GROUP** soit attributaire du marché relatif à la formation initiale des nouveaux agents et le renforcement des capacités au profit des cadres de l'administration parlementaire pour un montant toutes taxes comprises de **quatorze millions huit cent cinquante mille (14 850 000) francs CFA.**

*Les listes de présence à cette séance sont jointes en annexe.*

Le Président a clôturé la séance à douze heures quarante-cinq minutes.

Fait à Porto-Novo, le 24 juin 2025

Ont signé :

Coordonnateur

Sylviane DOMINGO

SP-SGA /rep-SGA

Le Président,

Damien Fagnon DEDEWANOU  
PRMP

Le Secrétaire,

Lionel VLAVONOU  
S-PRMP

Membres,

Myriane HOUENOU LEGBA  
C/SRH

Maroufou ALFA GAMBARI

Assist-1<sup>er</sup> Q

Evariste AÏWANOU  
Assist-2<sup>e</sup> Q

Pierre-Claver ADONON  
CPC

Ginette AHOUANSOU  
Agent /PRMP

Rosette DEDEWANOU  
S/DQ-Représentante/DQ